

COMMUNE DE ROZIER EN DONZY
Département de la Loire
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 19 octobre 2023

Membres : - afférents au Conseil : 15 - en exercice : 14 - présents : 14 - votants : 14 Convocation en date du : 16 octobre 2023 Affichée le : 16 octobre 2023	Le treize septembre deux Mil vingt-trois à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en son lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire : Monsieur Didier BERNE. Présents : BABEL Anne, BANCEL Béatrice, BERNE Didier, BERNONVILLE Yves, BONNEFOND Vincent, DESLOIR Bernard, DUTEL Peggy, FORISSIER Johan, FOUGERE Gilbert, GAY Arlette, RIVOLLIER Nicole, RODAMEL Karine, SERVY Sylvain, TISSEUR Fabienne Absents excusés : - Secrétaire de séance élu : BANCEL Béatrice
---	---

N° 2023D503	BATIR ET LOGER : CONVENTION DE RESERVATION DE LOGEMENTS EN FLUX
--------------------	--

Monsieur le Maire présente à l'assemblée une convention à établir entre tout bénéficiaire de réservations de logements locatifs sociaux et l'organisme bailleur.

Il s'agit des logements à usage d'habitation dont Bâtir et Loger est propriétaire où sur lesquels il détient un droit réel (bail emphytéotique) sur la Commune.

La convention ci-annexée a pour objet de fixer les modalités pratiques de gestion en flux des réservations de logements. Ainsi, la gestion des demandes de réservation ne se fera plus sur une gestion en stock.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE les termes de la convention de réservation entre la Commune et Bâtir et Loger, telle qu'elle est annexée à la présente délibération.

AUTORISE M. le Maire à signer cette convention de réservation et toutes pièces s'y rapportant.

La Secrétaire de Séance
Béatrice BANCEL



ROZIER EN DONZY, le 23/10/2023
Signé : le Maire, Didier BERNE

